



Le SICASIL rénove et embellit les berges du Canal de la Siagne sur la commune du Tignet

Exploité depuis 1868, le canal de la Siagne constitue une **ressource stratégique** pour l'alimentation en eau potable de l'Ouest Maralpin. Long de 44 kilomètres, majoritairement à ciel ouvert, il traverse sept communes : Saint-Cézaire-sur-Siagne, Le Tignet, Spéracèdes, Peymeinade, Grasse, Mouans-Sartoux, et Mougins, et incarne, avec ses **160 ans d'histoire**, un **patrimoine remarquable** et **paysager précieux**. Conscient de cette richesse, le SICASIL (Syndicat mixte des communes alimentées par le Siagne et le Loup), autorité organisatrice du service de l'eau potable, s'engage pleinement pour sa **préservation** et pour la **sensibilisation du public** à son rôle essentiel : transporter les eaux brutes des points de captage jusqu'aux usines de traitement, garantissant ainsi une eau potable de très haute qualité.

Un patrimoine ouvert au public pour sensibiliser à la ressource en eau

Dans cet esprit, l'ouverture au public des berges du canal s'inscrit comme un projet ambitieux et pédagogique, mené en partenariat avec les collectivités locales.

Sollicité par la commune du Tignet, le SICASIL a répondu favorablement à la volonté du Maire, Claude Serra et a investi **50 000 euros pour l'aménagement d'une partie des berges** du canal au travers d'un **cheminement piéton sécurisé et bucolique de 580 mètres**. Les interventions ont consisté en des travaux d'accessibilité, de sécurisation et d'élargissement des passages le plus étroits. Ce parcours relie désormais la mairie et l'école aux commerces, tout en étant **accessible aux poussettes et aux familles**.

Ce projet vise à rapprocher les habitants de leur patrimoine historique tout en les sensibilisant à l'importance et à la rareté de l'eau.

Une volonté de garantir la pérennité du canal à ciel ouvert

Dans le cadre d'une collaboration ancienne et étroite avec « l'Association de sauvegarde de la Siagne et de son canal », le SICASIL mène de nombreuses actions de sensibilisation et déploie une politique volontariste d'entretien — avec **4 000 m³ de canal renouvelés** ces dix dernières années pour un montant de **6,5 millions d'euros** — afin de répondre durablement à trois enjeux majeurs :

- la préservation de la ressource,
- l'amélioration et la sécurisation de la qualité des eaux brutes circulant dans le canal,
- la pérennisation de cet ouvrage à ciel ouvert, élément structurant du paysage et témoin d'un patrimoine hydraulique et historique remarquable.

Un lien territorial désormais bien ancré dans le patrimoine paysager

Le canal présente en outre le grand intérêt de marquer physiquement la solidarité inter territoriale qui unit le Littoral, le Moyen Pays et le Haut Pays de l'ouest des Alpes Maritimes dans une approche de gestion équilibrée de leurs territoires au service de leurs populations et des générations futures.